

COMMUNE DE : Huy

N° de compte (Iban) : BE86 0910 0042 8950

Coordinateur PCDN commune : Freddy Lagneaux & Gwenn Frisson

085/21.78.21 ext.286 environnement@huy.be

Agent PCDN FRW : Pauline De Wouters

FICHE ACTION PCDN / ~~FICHE ACTION PCDN MAYA~~ (biffer la mention inutile)

Titre : Aménagement écologique de l'espace nature du Mont Falise

Thème/milieu/groupe de travail :

- Thème : Aménagement à finalité écologique et sociale d'un terrain communal
- Milieu : Prairie de fauche, terrain vague et parking
- Groupe de travail : Comité de Quartier du Mont Falise

Objectif(s) :

- Favoriser la biodiversité (insectes dont abeilles et autres pollinisateurs, oiseaux et faune sauvage, plantes sauvages, rôle de corridor écologique)
- Proposer des petits fruits à récolter par les promeneurs
- Structurer et aménager visuellement les différents espaces de manière esthétique, agréable et naturelle
- Donner un sentiment d'intimité et de confort aux promeneurs (brise-vue, brise-vent, ombrage)

Le projet consiste à planter des haies et des bandes fleuries de manière discontinue le long des sentiers de l'espace nature et d'habiller de vert les différents éléments du site. L'implantation de bosquets et d'une framboiseraie sont également prévus. Les plantations souligneront les courbes du sentier et limiteront ainsi la sensation de couloir linéaire.

Au niveau des chiffres, sont prévus dans un premier temps :

- 240 m de haies dont 24 en 2 rangs (composées de petits fruitiers, d'arbustes fruitiers, de saules et d'autres arbustes indigènes)
- 26 m² de bandes fleuries (mélange d'indigènes qui se ressèment)
- 12 m² de plantes vivaces et aromatiques

Par ailleurs, le site précis de l'ancien terrain de rugby sera partagé en 2 parties dont la première, plus proche de la rue sera fauchée 2 à 3 fois par an afin de permettre les jeux de ballon et la seconde, plus à l'arrière du terrain sera fauchée occasionnellement en fonction des besoins. L'idée de transformer cette deuxième zone en prairie fleurie en 2018-19 sera évaluée selon l'appréciation de la réussite des «sursemis» des bandes fleuries. Les haies seront taillées à des hauteurs différentes selon les zones.

NB : Ce projet fait partie d'un projet participatif plus global d'aménagement de l'espace nature du Mont Falise. Celui-ci consiste notamment à préparer le site (enlever les débris divers), envisager son accessibilité (sécurité routière, clôtures principales), créer des sentiers, créer une zone de pique-nique, créer une zone chien, placer des panneaux d'information, envisager la gestion des déchets, aménager la zone centrale, aménager les abords des sentiers, placer des bancs, créer une zone jeux pour les enfants et adultes, créer des parkings voiture et vélo, créer un parcours sensoriel. Les actions sont ventilées en 3 priorités et leur mise en place s'étalera sur

plusieurs années. Dans le cadre du PCDN, nous avons sélectionnés les actions spécifiquement liées à l'enrichissement écologique du milieu.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique / au niveau des pollinisateurs :

Actuellement l'espace nature est composé d'une prairie de fauche et d'un terrain vague à l'emplacement de l'ancien feu de la Saint-Jean. La prairie est un milieu assez monotone avec une faible diversité de plantes. Le terrain vague est plus riche à ce niveau là mais contient des déchets encombrants à évacuer.

Afin d'assurer l'intérêt écologique et la durabilité des plantations, les essences et plantes choisies sont presque exclusivement indigènes. L'adaptation au sol et au climat local a été prise en compte, ainsi que l'intérêt comme source de nourriture et d'abris pour la faune sauvage. Nous avons choisi de limiter les aménagements de la partie arrière du site afin d'en préserver le caractère sauvage et spontané.

Le maillage écologique sera renforcé, notamment grâce aux haies qui feront le lien entre les différentes parties du site. La fauche tardive y sera également favorable. Le choix de plantes mellifères et possédant des périodes de floraison bien étalées dans l'année sera favorable aux pollinisateurs. La présence de bandes fleuries et de plantes aromatiques complète avantageusement la présence des arbustes. Les travaux d'entretien seront étalés sur plusieurs années, ce qui favorisera encore la diversité des milieux.

NB : Pour plus de détails sur les espèces, les écartements, la gestion, etc. des documents plus détaillés sont disponibles.

Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :

- Attirer les riverains avec un site agréable et aménagé naturellement
- Placer des panneaux d'information et de sensibilisation à l'entrée du site et au niveau des aménagements
- Offrir des fruits sauvages
- Proposer un lieu de vie sociale dans un milieu naturel

Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :

Le projet est conçu par les membre du comité de quartier, avec la collaboration de la Ville de Huy. D'autres personnes ressources comme des naturalistes locaux ou des associations locales sont également sollicitées. En particulier, les mouvements de jeunesses et écoles locales sont impliquées.

Activités des membres du comité de quartier :

- Conception du projet
- Mise en œuvre du projet (plantations, semis, paillage...)
- Entretien du site (taille, désherbage, paillage, ...)
- Animation du site

Activités de la Ville de Huy :

- Aide à la conception du projet et conseils

<ul style="list-style-type: none"> • Demandes de subsides et achats liés • Aide technique ponctuelle à la mise en œuvre (creuser les tranchées de plantation, terrassement...) <p><i>N.B. La réalisation des plantations et semis en tant que tels est à charge du comité de quartier et non du Service Plantations de la Ville.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Évacuation des déchets liés à l'entretien du terrain et broyage des branches • Intégration du projet dans des initiatives locales liées et pertinentes (PCDN, Plan Maya, Semaine de l'arbre ; Etc.)
<p>Public(s) cible(s) : Public intergénérationnel, des enfants aux personnes âgées, les écoles et mouvements de jeunes locaux, les riverains, les autres habitants de la ville de Huy, les PMR, les propriétaires de chiens, etc.</p>
<p>Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Localisation des plantations sur le terrain • Achat des plants et semences (arbustes, herbacées vivaces et semences) • Plantation des haies • Paillage plastique des haies • Palissage des framboisiers • Plantation des plantes herbacées • Mise en place des bandes fleuries • Paillage naturel des framboisiers et des herbacées vivaces • Communication: panneaux d'information et de sensibilisation
<p>Calendrier de réalisation de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conception du projet : 2015-2016 • Plantation des herbacées et semis des bandes fleuries : Printemps 2017 • Premières plantations d'arbustes : à partir de l'exercice budgétaire 2017 (fin hiver 2016-2017 - printemps 2017) • Tailles de formation et entretien des plantations : années futures
<p>Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupe Facebook du comité de quartier • Huy Mag • Site internet de la commune • Presse locale • Panneau PCDN
<p>Estimation budgétaire détaillée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plantation de 264 mètres linéaires de haies : Prix entrepreneur = 1440 € • Achat de 372 plants d'arbustes et petits fruitiers au prix moyen estimé de 1 €/plant = 372 € • Bâche plastique tissée pour pailler les arbustes plantés (1,5 m de large) = 171 € • Palissage des framboisiers = 85 € • Paillage des framboisiers avec paillage naturel = 270 € (+ 15 € de transport) • Semis direct d'un "mélange sursemis" (Ecossem) de bande fleurie = 55 € • Plantation d'herbacées : 43 plantes * 2,5 (prix moyen par plante Ecossem) = 108 €

- Paillage naturel pré-composté pour les herbacées = 113 € (75 €/m³ Pépinières St-Jean)

Total : 2629 euros

Autre financement :

- Fonds du comité de quartier
- Sponsoring local

Localisation du projet : Rue du Mont Falise (ancien terrain de rugby) 4500 HUY